

Annexe 4

4. Organiser le débat démocratique à l'échelle mondiale

Pour organiser le débat mondial, le mieux serait de partir de quelques filières de production et de consommation. Cela suppose, dira-t-on, le problème résolu : la traçabilité, préalable pour analyser, tout au long de la filière, la mobilisation des différentes catégories de biens et de capitaux, pour comprendre la répartition de la valeur ajoutée entre les différents acteurs, n'existe pas encore. On peut néanmoins, pour quelques filières sélectionnées, en faire une approximation.

L'économie ne prend de sens concret qu'à partir du moment où l'on s'intéresse aux différentes dimensions du mode de vie. La santé, l'aménagement du territoire, l'organisation des villes, l'alimentation et l'habitat pourraient constituer cinq points d'appui communs au débat international. Construire le débat sur ces questions permet à tous les citoyens de participer. Trop souvent, les termes du débat excluent tous ceux qui ne se croient pas spécialistes de l'économie. Ce sont, en outre, des domaines de grande portée pédagogique parce qu'ils impliquent de penser en termes de relation et de substitution. Le mode et les conditions de vie, l'alimentation, l'environnement sont, on l'a vu, bien plus décisifs que l'appareil médical lui-même pour la santé. L'aménagement du territoire a un impact décisif sur les consommations énergétiques. L'alimentation pose les questions des rapports de l'agriculture, de la filière agroalimentaire, du mode de vie et du bien-être, etc.

Pour conduire le débat mondial, j'ai déjà dit pourquoi le plus efficace serait d'élargir le champ de compétences de l'OMC. La proposition en fera sursauter plus d'un qui voit dans l'OMC le bras armé d'une globalisation néolibérale militante. Mais c'est, précisément, l'espace à investir d'une réflexion plus large sur l'organisation des filières mondiales durables. Les barrières tarifaires que combat l'OMC se sont pas, à mon sens, le meilleur allié de l'économie et le débat sur les différentes catégories de biens et leur régime « naturel » de gouvernance devra, de toute façon, avoir lieu aussi à l'OMC.

Rappelons que la Charte de l'ONU (chapitres IX et X) soulignait la nécessité de renforcer la coopération économique internationale. En 1947, la Conférence internationale sur le commerce et l'emploi de la Havane avait même institué l'Organisation internationale du commerce (OIC). Tentative avortée, le Sénat des États-Unis ayant refusé de ratifier la Charte de la Havane. La situation n'était pas mûre pour créer, dans le climat de guerre froide, une véritable institution de régulation de la production et des échanges. Pendant plusieurs décennies, cette régulation ne fut plus assurée que par le Gatt (Global Agreement on

Transportation and Trade), traité signé au départ par vingt-trois pays seulement mais, au fil des huit cycles de négociation, élargi à plus de cent vingt pays signataires.

La création, en janvier 1995 à Marrakech, de l'Organisation mondiale du commerce a montré la nécessité de passer d'un simple traité à une organisation internationale de régulation. C'est aujourd'hui un cadre de négociation pour réduire les obstacles au libre commerce¹¹⁴. Mais, à mon sens, la crise actuelle des systèmes de pensée et des modèles de développement conduira à en élargir le champ de compétence à la régulation des systèmes de production et d'échange, ressuscitant en quelque sorte l'OIC mort-née. Faut-il s'en étonner ? La marche de l'Histoire est lente et chaotique mais bien réelle. La Communauté européenne de défense était prématurée en 1953, mais une brigade franco-allemande a vu le jour et l'Union européenne se dote progressivement d'une identité en matière de relations internationales. Les idées de Keynes sur la création d'une monnaie d'échange internationale différente des monnaies nationales reviennent à l'ordre du jour. L'élargissement du champ de compétence et le changement de cap de l'OMC s'imposeront un jour comme une évidence.

En 1999, dans le contexte, oh ! combien symbolique, du Forum de Davos, le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, a proposé de créer le Pacte mondial (*Global Compact*) pour associer les grandes entreprises à la gestion du monde. Cette proposition a rencontré un certain succès¹¹⁵. J'ai montré, à propos de la légitimité de l'œconomie, que le système international actuel, où les acteurs pivot de l'œconomie mondiale, les très grandes entreprises, n'interviennent dans les négociations mondiales que dissimulées derrière des États et en minimisant leur propre responsabilité, n'est pas viable. La création d'un véritable espace de débat démocratique mondial au sein de l'OMC, associant

114. Voir à ce sujet les rubriques Gatt et OMC de Wikipédia : <http://fr.wikipedia.org>

115. www.un.org/french/globalcompact

explicitement les très grandes entreprises, prendrait acte de leur rôle actuel – donc de leurs responsabilités. Elle contribuerait aussi, peut-être, à l'invention des agencements institutionnels propres aux filières de production et d'échange, terrain sur lequel je m'aventurerai plus loin. Mais l'OMC ne peut pas être le seul espace de débat. Il reste intergouvernemental. Compte tenu du rôle futur des territoires dont je parle au chapitre suivant et de la construction du mondial en réseau, je pense que le réseau des villes du monde serait un autre espace adapté de débat. La création, en 2005, de l'Association mondiale des villes, CGLU (cité et gouvernements locaux unis)¹¹⁶, a fait sortir du bois cet acteur pivot de demain. Imaginons un instant ce que pourrait représenter une réflexion concertée des grandes villes du monde sur leur rôle d'acteur de la mondialisation. Une réflexion solidement étayée sur les flux de matière, d'argent et d'énergie. Une réflexion sortant résolument d'une vision hiérarchisée de la production et de l'échange pour privilégier une approche en réseau. Une réflexion collective, démocratique. J'ai la certitude qu'il en sortirait des perspectives nouvelles.

116. www.cities-localgovernments.org